

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication : 2019-10-11

Titre abrégé : Normes d'émission pour les principaux émetteurs

Description : La présente mesure propose de remplacer l'actuel système de tarification fondé sur le rendement (STFR) pour les grands émetteurs par les Normes sur les investissements verts. Selon ce nouveau système, les grands émetteurs qui produisent plus de 40 kilotonnes d'émissions d'équivalent CO₂ par année seraient tenus d'investir dans la recherche et le développement et d'adopter des technologies de réduction des émissions. On part du principe que tous les autres aspects de l'actuel STFR demeureraient inchangés. Le nouveau système entrerait en vigueur pendant l'exercice financier 2020-2021.

Ligne(s) d'exploitation : Frais d'exploitation et dépenses d'immobilisations

Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Données sur les installations et les émissions	Programme de déclaration des gaz à effet de serre
	Données sur les équivalents temps plein (employés)	Rapport sur les résultats ministériels de 2017-2018
	Coût de fonctionnement	Dépenses ministérielles par article courant
	Données macroéconomiques	Bureau du directeur parlementaire du budget

Estimation et méthode de projection : Les coûts associés au remplacement du STFR par les Normes sur les investissements verts se limiteront aux frais administratifs, car le programme actuel est structuré de manière à n'avoir aucune incidence sur les recettes. Il y aura des frais de supervision pour aider les entreprises qui investissent dans des technologies vertes. L'estimation des coûts a été effectuée à partir des coûts opérationnels déclarés par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Compte tenu du nombre d'installations, il faudra 49 employés pour administrer le nouveau système en 2020-2021. La projection des coûts engendrés a ensuite été calculée à l'aide des prévisions d'inflation du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Évaluation de l'incertitude : L'évaluation comporte un degré d'incertitude modéré, car cette politique pourrait avoir une incidence sur les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la taxe sur les produits et services (TPS). Les investissements sont sensibles aux paramètres des politiques et des changements peuvent avoir des répercussions sur le prix des produits ou sur le profit total des entreprises.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-	8	8	8	8	8	9	9	9	9

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.